



PREFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Arrêté portant modification de la composition
du « CLIC SME »

Unité Territoriale de la Haute-Garonne
et de l'Ariège

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mars 2006 portant création et composition du « CLIC ISOCHEM » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 avril 2009 autorisant la société SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES à succéder à la société ISOCHEM pour exploiter les installations sises chemin de la Loge à TOULOUSE ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juin 2009 portant renouvellement de la composition du « CLIC SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 octobre 2010 portant modification de la composition du « CLIC SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES » ;

Vu le courrier du 26 mai 2011 précisant que la filiale SNPE Matériaux Énergétiques du groupe SNPE a été rachetée par le groupe SAFRAN à compter du 1^{er} avril 2011 et que sa dénomination sociale au sein du groupe SAFRAN est désormais SME,

Vu les consultations effectuées en vue du renouvellement du mandat des membres ;

Vu le compte rendu de la réunion du clic du 16 juin 2011 portant avis favorable des membres actuels d'élargir le CLIC aux entreprises hébergées sur le site ;

Vu les consultations effectuées par courrier en date du 2 août 2011 auprès des entreprises MEPI, Piopowders, Solvionic, en vue de l'élargissement du CLIC ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er}: L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 2 juin 2009 portant renouvellement de la composition du « CLIC SME » est modifié comme suit :

Collège « exploitants » :

Représentants de la société SME :

- Titulaires : M. Robert VENZAC
M. Alain JEAN
- Suppléants : M. Janick REMACLE
M. Philippe BENEDEYT

Collège « riverains » :

Représentants de l'association « Comité du quartier Croix de Pierre » :

- Titulaire : M. Michel MASSOU
- Suppléant : M. Hervé MARTY

Collège « salariés » :

Représentants de la SME :

- Titulaires : M. Michel CAPDECOMME
Mlle Sonia LAROUSSE
M. Frédéric REVEL
- Suppléants : M. Gérard DALL'ARMI
M. Alain CASLESTROUPAT
M. Salvador MONTANE

Représentants de MEPI :

- Titulaire : M. Laurent PICHON
- Suppléant : Mme Anelyse CONTE

Représentants de BIOPOWDERS :

- Titulaire : M. Nicolas PODDEVIN
- Suppléant : Mme Nicole ROUQUET

Représentants de SOLVIONIC :

- Titulaire : M. François MALBOSC
- Suppléant : M. Sébastien FANTINI

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Toulouse, le 16 - JAN. 2012
Pour le Préfet

Par le Préfet
la Sous-Préfète chargée de Mission
auprès du Préfet de la
Région Midi Pyrénées
Hte Garonne
Préfet de la
Marie COLOU

